

Cette action concerne :

- la station spatiale internationale (SSI), qui sert de support aux missions nécessitant la présence de l'homme dans l'espace ; la construction et l'exploitation de cette station sont intimement liées aux vols de la navette spatiale américaine ; sous cette réserve, le premier véhicule européen ATV de ravitaillement de la SSI et le laboratoire européen Columbus devraient être lancés début 2008 ;
- la conception, le développement et les premiers modèles de plates-formes de mini et de micro-satellites (à ce jour, respectivement les filières Proteus et Myriades) ;
- les technologies génériques qui doivent permettre d'améliorer les performances des satellites en termes de fiabilité, de puissance disponible, de masse embarquée, de contrôle d'attitude et d'orbite, de stockage et de transmission de données ou de capacités de calcul.

Mise à part la station spatiale internationale, qui est un programme international auquel la France contribue au travers de l'Agence spatiale européenne, les travaux sont menés essentiellement dans un cadre national